

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES COUTURES DU 13 JANVIER 2016

Elus présents :

Le Maire Tony Di Martino
Miloud Kanfoudi (Maire Adjoint en charge de l'éducation, démocratie locale)
Catherine Denis (Maire Adjointe en charge de la propreté, cadre de vie, tourisme)
Christiane Pesci (Maire Adjointe chargée des espaces verts, environnement, Agenda 21)
Marie-Laure Brossier (Déléguée à la communication, ville numérique, relations publiques)
Pierre Sardou (Habitat)
Maxime Bressoles (Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) des Coutures)
Olivier Taravella (Finances, Président de la commission d'appel d'offres, Marchés)

Les référents du conseil de quartier présents :

Fodé Soumah
Nathalie Mangeot
Yann Primault
Jeannine Haiduc
Emmanuel Nicolas

Les débats ont été conduits par Nathalie Mangeot.

A la demande de la municipalité et avec l'accord du conseil, le premier point sera consacré à la présentation du projet sur la parcelle dite « Saint Maclou ».

Le Conseil de Quartier sera ensuite principalement consacré au suivi des dossiers en cours

- 1) Présentation du projet sur la parcelle dite « Saint Maclou »
- 2) Aménagement des squares ; projet « 3 villes 1 porte » aménagement de la porte de Montreuil
- 3) Rénovation/réhabilitation du 50 rue Edouard-Vaillant point d'étape
- 4) Ecole point Jules Ferry ; Conséquences de l'étude sur la démographie scolaire pour les Coutures
- 5) Evolution du PNRQAD ; début de la procédure d'acquisition ?
- 6) Incendie du 48 rue Victor Hugo
- 7) Déploiement de la fibre « Orange »
- 8) Questions diverses : Aménagement des rues, ralentisseurs

1) Présentation du projet sur la parcelle dite « Saint Maclou »

Des projets existaient sous l'ancienne municipalité mais ceux-ci ne semblaient pas adéquat ; La municipalité actuelle a affiché sa volonté de ne pas « accepter » de construction de logements à proximité du périphérique mais de privilégier de l'activité et des bureaux.

Le projet est présenté par Monsieur Olivier Pelat promoteur :

Sur la parcelle de 1500 m², il est prévu de construire 9500 m² de bureaux avec un immeuble de 130 m de long de façade et 8 niveaux (R+7). Ce grand immeuble qui respectera les nouvelles normes

(avec labellisation HQE, BRIME et énergie +), sera aussi construit dans l'optique de faire obstacle au bruit du périphérique avec une façade en forme de vague, une grande cour intérieure, des commerces au rez-de chaussée et en haut, 1500 m² de grandes terrasses avec des espaces verts.

Des négociations sont en cours pour faire bénéficier la ville de 30 à 40 berceaux dans une crèche privée. 850 m² sont en attente d'affectation. Un parking d'environ 320 places est prévu. En revanche, il n'y a pas de salle publique polyvalente prévue, mais la discussion reste ouverte avec la municipalité.

Le maire évoque la fermeture du marché à la ferraille (sur la parcelle dépendant de la commune de Bagnolet). Le promoteur explique que le quartier est attractif pour les entreprises les taxes étant encore peu élevées. Il évoque plusieurs pistes d'implantation de grands groupes privés.

Il est prévu de déposer le permis de construire courant février 2016 avec une livraison de l'immeuble le premier semestre 2019. Le projet répond au nouveau PLU.

La municipalité signale que ce projet va rapporter 5,5 millions d'euros de taxe d'aménagement qui auraient vocation à financer des aménagements publics. La municipalité reconnaît qu'il y a un gros travail d'aménagement urbain autour de ces parcelles. D'autres parcelles sont en vente le long du périphérique.

2) Aménagement des squares ; projet « 3 villes 1 porte » aménagement de la porte de Montreuil

- Square Varlin :

Certains d'entre nous ont pu assister à la réception des travaux ; les riverains surtout ceux qui habitent à proximité du square sont reconnaissants au Maire d'avoir respecté les engagements pris avant son élection.

° Des questions demeurent cependant :

- *Quid de la propreté du square ? Quels seront les jours de nettoyage ?*
- *Quand aura lieu l'aménagement intérieur ? Remise en place des bancs précédemment retirés, tables de ping-pong, etc ?*
- *Quels seront les horaires d'ouverture et de fermeture ?*

Le square Varlin a été livré presque qu'en temps et en heure, il y a cependant un manque d'entretien. Les riverains souhaitent rendre le square plus vivant (au niveau des jeux, ou d'un parcours de santé par exemple dans le square Ferry ?)

La municipalité annonce que le service propreté et des espaces verts passera tous les mardis. Il sera installé de nouveaux bancs ainsi que les tables de ping-pong restaurées.

Le square est ouvert de 8h30 à 17h30 l'hiver et jusqu'à 19h30 l'été.

- Square Ferry :

°Il semblerait que ce square appartienne au département et non à la ville ?

°Quoiqu'il en soit où en sont les projets de la ville pour ce dernier ?

Le square Ferry appartient en effet au département mais il est géré et entretenu par la ville. Le projet de la municipalité est de prévoir son ouverture en se callant sur les horaires du square Varlin.

L'idée de la réhabilitation et de l'investissement de ce square passe aussi par une discussion avec le département notamment dans le cadre de la rénovation du Collège Politzer.

Dans le même temps Marion GUILMOT une habitante de Bagnolet qui travaille au Mac Val (Musée d'art contemporain du Val-de-Marne de Vitry sur Seine) présente un projet sur lequel elle a déjà commencé à travailler avec les collégiens et qui permettrait de faire le lien au sein de ce square entre les habitants du quartier et son investissement par les collégiens (la ville et le département...). Tout le monde pourrait ainsi bénéficier de ce square et le partager autour d'un projet collectif.

Elle travaille avec Nicolas Floc'h artiste : « Au cours d'une année de rencontres et d'ateliers, Nicolas Floc'h a invité des collégiens, des enseignants et des agents départementaux de la région parisienne à exprimer des désirs collectifs visant à questionner et transformer leurs institutions, puis à matérialiser ces désirs en fabriquant des objets en bois et matériaux recyclés. Ceux-ci ont été numérotés et co-signés par l'artiste et le groupe concerné. Les objets sont ensuite exposés afin d'y être troqués. Tout visiteur souhaitant acquérir un objet en bois peut le troquer contre l'objet réel, contre ce qu'il représente » (Voir *Autour du Grand Troc*, édition 2015 de Nicolas Floc'h, in <http://www.macval.fr/francais/evenements-4/archives-113/2015/article/le-grand-troc-de-nicolas-floc-h-5830>). L'idée serait sur la base de ce projet (que faire pour améliorer l'environnement, l'art peu améliorer la vie etc) de demander aux habitants du quartier ce qu'ils voudraient pour améliorer leur vie, et d'organiser un grand troc avec des collectionneurs à partir de créations (principalement des sculptures) qui seront nées de la matérialisation de ces souhaits.

Il y a aussi un projet de jardin partagé avec l'équipe éducative du collège et des associations.

Il sera créé par la municipalité et le département un atelier de travail pour la future organisation du square Ferry.

A la suite de cette présentation, la municipalité annonce son projet de doter chaque quartier d'un budget participatif de 30.000 euros par an pour des projets d'investissement. L'arbitrage sera fait par les habitants et la réalisation suivie par la mairie.

Il est aussi annoncé que les serres du château de l'étang sont cours de rénovation.

- Projet « 3 villes 1 porte » aménagement de la porte de Montreuil :

Après l'abandon des projets de 2008 (Pranlas-Descours) puis de 2010 (Apar), il semble qu'un 3è projet ait été voté par la ville de Paris en juin 2015 avec notamment la construction d'une Halle et la création d'une voie allant de la rue d'Avron à la rue de Paris. Ce projet est cerné par : au sud, le plan de réhabilitation de la porte de Vincennes (qui n'a pas été annulé, lui), au nord, le plan de réhabilitation de la portion porte de Bagnolet - porte de Montreuil (création d'une ceinture sportive), côté Paris, au moins un projet urbain (Python-Duvernois), côté Bagnolet et Montreuil, deux PNRQAD, de tous côtés, le Grand Paris.

°La municipalité de Bagnolet est-elle partie prenante dans ces discussions ?

°Quid des puces et du carré Nord appartement à Bagnolet ?

La ville de Bagnolet participe aux groupes de travail sur les aménagements qui ont été créés depuis le mois de janvier avec la ville de Paris. La porte serait traversée par une ceinture sportive d'ici 2020.

Il faut noter que le financement par la ville de Paris ne viendra que par la vente de charges foncières (les précédents projets, assez ambitieux, n'ont jamais pu voir le jour car ils n'étaient pas financés).

Par ailleurs, un groupe d'habitants de Bagnolet participe aux réunions publiques.

Une intervention a lieu sur le problème de stationnement de manière générale et en particulier pendant les travaux immobiliers, les puces et de stationnements occupés par les garagistes sans permission. La ville de Bagnolet à un partenariat avec le commissariat pour l'enlèvement des voitures « ventouses ».

3) Rénovation/réhabilitation du 50 rue Edouard-Vaillant point d'étape

Lors du dernier Conseil de Quartier au mois de juin, Monsieur Pierre Sardou a annoncé qu'une phase de consultation des habitants du 50 rue Edouard Vaillant débuterait dès le mois de septembre, ainsi que des études de travaux, une enveloppe de 1,4 million étant prévue avec un début de travaux dès janvier 2016.

°Ces phases ont-elles été respectées ? Pouvez-vous nous en parler du résultat de l'étude et de la consultation des habitants ?

°Quel sera l'ampleur des travaux et avons-nous la garantie que ceux-ci répondrons pleinement à l'attente des habitants de l'immeuble ?

Il y a eu du retard sur les phases prévues.

Les habitants ont pu rencontrer l'association mandatée à cet effet pour recueillir leurs avis en décembre 2015. La synthèse de cette consultation va être communiquée à l'office HLM et dans la première quinzaine de février une rencontre avec les habitants aura lieu pour présenter ces travaux.

Un montant fléché de 1,6 million a été inscrit au budget 2016 de l'Office.

Il n'y aura pas d'augmentation de loyer si l'on s'en tient aux travaux prévus à savoir :

- Travaux sur les réseaux gaz et électricité
- Modernisation des parties communes
- Travaux sur l'évacuation des ordures
- Remise en état de fonctionnement des locaux du 1^{er} étage et du sous-sol
- Rénovation des ascenseurs

Si les coûts et/ou les demandes de travaux sont plus importants il faudra rendre des arbitrages.

Différentes interventions ont lieu à ce sujet, notamment sur le terme utilisé de rénovation ou de réhabilitation (les travaux /coûts n'étant probablement pas les mêmes dans un cas ou l'autre). Le maire insiste auprès de l'Office pour parler de réhabilitation et pas de rénovation de l'immeuble et des 114 logements.

De nombreuses questions restent posées, notamment sur les éclairages extérieurs, les façades, la sécurité à l'intérieur etc. Il semble que le budget prévu soit en deçà de du montant nécessaire pour une réhabilitation complète.

Nous demandons un planning précis des travaux pour le prochain conseil de quartier.

4) Ecoles point Jules Ferry ; Conséquences de l'étude sur la démographie scolaire pour les Coutures

Des travaux de première intention ont eu lieu afin de permettre l'accès à deux nouvelles salles polyvalentes. Lors de la dernière réunion de groupe de travail (réunissant parents, direction des écoles, municipalité, animateurs/trices) du 1^{er} octobre 2015 il a été indiqué que durant environ 3 à 6 mois un programmiste serait missionné avant d'établir le cahier des charges précis pour qu'ensuite un architecte soit missionné ou qu'un concours soit lancé pour établir les nouveaux plans de l'école. Il nous été dit que le groupe de travail serait consulté pendant la mission du programmiste.

Une semaine plus tard était rendu publique l'étude prévisionnelle de la démographie scolaire à Bagnolet.

°Le programmiste a-t'il d'ores et déjà été missionné ?

°Quand le groupe de travail sera à nouveau consulté ?

°Dans l'étude démographique il est prévu un besoin de 24 classes pour Bagnolet à l'horizon 2020 (c'est-à-dire demain) dont 6 classes (soit 25% des besoins) dans le secteur Jules Ferry/Langevin. Nous sommes inquiets de la conséquence de ce besoin puisque nous considérons qu'il ne pourra pas être résolu dans la seule modification de la sectorisation couplée avec la rénovation/extension du groupe scolaire Jules Ferry. Pour mémoire la récupération des locaux attenants étant donné leur surface ne devrait pouvoir servir qu'à l'extension des lieux communs (dortoirs, cantines, salles polyvalentes) et à la fin de la classe modulaire de la maternelle. Ou en est la municipalité à ce sujet ?

Les locaux récupérés sont en partie disponibles depuis début janvier grâce à la rénovation de deux salles polyvalentes.

Un programmiste a été missionné (Monsieur Noël Paumier de l'Atelier 21) pour faire une étude faisabilité.

Les réunions de consultation/concertation continueront d'avoir lieu avec le groupe de travail.

Le rendu du projet est prévu en Conseil du Quartier à la rentrée scolaire 2016.

Toute l'architecture du groupe scolaire est à revoir et à mettre aussi en perspective avec la modification de la sectorisation et l'école Langevin.

5) Evolution du PNRQAD ; début de la procédure d'acquisition ?

° Les projets et leur délimitation sont-ils désormais totalement finalisés ? Existe-t-il un nouveau plan des parcelles concernées ?

° Qu'a entraîné la modification du PLU sur le projet ?

° En est-on au début de la procédure d'acquisition ?

° Qu'est-il envisagé autour des projets qui visent à réinvestir la Place de la Fraternité ?

Maxime Bressoles est le conseiller municipal chargé du PNRQAD. Les choses s'accélèrent. Le 15 décembre 2015, la Soreqa a reçu la délégation de préemption, et va donc pouvoir commencer les acquisitions / préemption. L'architecte coordinateur a été sélectionné, c'est le cabinet Simon Galliénu. Il va analyser les lieux, puis rédiger un cahier des charges sur les trois îlots (Robespierre, Etienne Marcel et Ferry) avec une concertation avec les riverains en septembre 2016. Les acquisitions ont commencé, certains propriétaires sont d'accord pour vendre. La charte de relogement a été rédigée ainsi que la charte de gestion urbaine de proximité.

Les constructions seront des R+3 et 4 en retrait. Le nouveau PLU impacte peu le quartier et ne réduira que de 4 logements le périmètre du PNRQAD. Il y aura un espace vert au 180 rue Robespierre et la pérennisation du jardin partagé derrière le vieux chêne. Il est prévu l'ouverture de commerces sur la place de la Fraternité au pied des nouveaux immeubles. Participation de la ville : 720 000 euros par an, le « déficit » lié aux 4 logements en moins et à la conservation des espaces verts est à la charge de la ville à hauteur de 21.000 euros / an sur 6 ans. Il y aura rénovation complète des trois îlots et aussi des moyens pour rénover des façades et parties communes sur 30 immeubles de ce périmètre.

5) Aménagement des rues, ralentisseurs

° Un certain nombre d'aménagements nous semblent nécessaires étant donné que la plupart des rues du quartier sont souvent considérées comme des autoroutes :

- Nids de poules ou ralentisseurs dans les rues : Edouard Vaillant, Jules Ferry, Paul Bert, Lieutenant Thomas

- Quelles sont les rues qui dépendent du département et celles qui dépendent de la municipalité dans le quartier des Coutures ?

- Est-il possible de mettre l'avenue du Prof André Lemierre en double sens afin de réduire la circulation et le bruit dans la rue Edouard Vaillant ?

Cela ne va pas en s'améliorant, rien ne semble prévu pour l'instant mais une réflexion est en marche.

6) Déploiement de la fibre « Orange »

° Quand la totalité du quartier sera-t-il en mesure d'accéder à la fibre ?

Les travaux avancent à grand pas et certains quartiers sont totalement « livrés ».

Les immeubles collectifs doivent faire procéder à un vote en AG via leurs syndicats pour les protocoles de montage dans les parties privatives.

Le cas des impasses est encore compliqué.

7) Incendie du 48 rue Victor Hugo

° Où en est l'enquête ?

° Qu'est-il advenu des squatteurs ?

Le travail de la police et de la préfecture est en cours, l'incendie criminel a été confirmé. Les échanges sont difficiles avec le propriétaire des lieux.

La ville ne peut pas porter plainte.

L'association Aurore aide au relogement des familles ayant des enfants scolarisés à Bagnolet